

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 6-10 juin 2005

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

**Point 9 de l'ordre du
jour**

Pour approbation

F

Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2005/9-C/3
4 mai 2005
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – ÉRYTHRÉE 10192.1

Aide alimentaire aux populations souffrant de malnutrition et exposées à l'insécurité alimentaire

Nombre de bénéficiaires	1 261 500 (dont 55 pour cent de femmes)
Durée du projet	Deux ans (1 ^{er} septembre 2005-31 août 2007)
Besoins alimentaires	464 359 tonnes
Coût (dollars E.-U.)	
Coût total pour le PAM	211 549 801
Coût total des produits alimentaires	97 593 754

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, Bureau pour l'Afrique centrale et orientale (ODK): M. H. Arthur tél.: 066513-2034

Attachée de liaison principale, ODK: Mme F. Nabulsi tél.: 066513-2385

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



RÉSUMÉ

Depuis six ans, l'Érythrée connaît une grave sécheresse. La récolte de 2003-2004 a permis de répondre à 15 pour cent seulement des besoins annuels de céréales et n'a fourni que 66 pour cent de la production annuelle de légumineuses. La situation prolongée du "ni guerre, ni paix" entrave la croissance économique tandis que les forces armées mobilisent la main-d'œuvre et les fonds publics. Le produit intérieur brut par habitant a diminué de 25 pour cent depuis 1998; les recettes d'exportation en 2004 équivalaient à 3 pour cent des besoins d'importation et du service de la dette. La dette publique représente 111 pour cent du produit intérieur brut.

Les sécheresses récurrentes et l'aggravation de la crise économique ont appauvri les agro-pasteurs qui constituent la grande majorité de la population érythréenne, dont 37 pour cent sont extrêmement pauvres —1,3 million de personnes ne peuvent subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels; les ménages dirigés par une femme sont parmi les plus pauvres. Les taux élevés de malnutrition relevés chez les femmes et les enfants sont la conséquence, parmi d'autres, du cercle vicieux de la sécheresse et de la pauvreté: le taux de dénutrition maternelle varie entre 40 et 68 pour cent; la moitié des enfants de moins de 5 ans présentent une insuffisance pondérale, et 42 pour cent accusent un retard de croissance. L'absence d'instruction chez les femmes contribue à la malnutrition; seulement 29 pour cent des femmes des régions rurales savent lire et écrire.

L'Érythrée sera lourdement tributaire de l'aide alimentaire en 2005 et dans les années qui suivront. Il est indispensable de combler le déficit céréalier qui se monte à 262 000 tonnes pour la période 2005–2006 si l'on veut sauver des vies et atténuer les effets d'une malnutrition généralisée. Selon les estimations conjointes de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et du PAM, 2,3 millions de personnes auront besoin d'une aide alimentaire. L'intervention du PAM, conçue pour aider 1,3 million d'Érythréens, aura dans l'immédiat les objectifs suivants:

1. Sauver la vie de la plupart des personnes exposées à l'insécurité alimentaire en assurant, de juillet 2005 à juin 2007, à un nombre de bénéficiaires pouvant atteindre le million un accès régulier à des aliments répondant à leurs besoins énergétiques et alimentaires essentiels.
2. Améliorer l'état nutritionnel des groupes les plus vulnérables:
 - i) Enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition grave, enfants à risque de malnutrition grave et jusqu'à 35 000 femmes enceintes et mères allaitantes.
 - ii) Personnes atteintes du VIH/sida et jusqu'à 35 000 tuberculeux.
3. Contribuer au redressement économique durable de l'Érythrée par des investissements dans le capital humain.

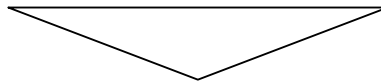
L'intervention constitue un élargissement de la phase en cours (10192.0); elle contribuera à faire face aux besoins de secours et de relèvement des populations exposées à la faim et à l'insécurité alimentaire. Le passage des activités de secours aux activités de redressement



restera hypothéqué par l'extrême pauvreté, le manque de ressources et les moyens limités des agents d'exécution nationaux. Néanmoins, de petites actions bien ciblées sont prévues pour promouvoir le développement à moyen et à long terme. Le PAM encouragera les femmes à participer à la gestion des ressources alimentaires et aux activités de redressement.

La composante secours sera centrée sur les régions d'Anseba, Debub, Gash Barka et Maekel qui bénéficieront de programmes d'alimentation générale. Le PAM appuiera la priorité donnée par le gouvernement à l'éducation en mettant en œuvre des projets d'alimentation scolaire dans les écoles primaires, en distribuant aux filles des rations à emporter et en allouant des rations aux participants aux programmes d'alphabétisation des adultes et aux activités vivres pour la formation. Des aliments complémentaires inciteront les mères à s'adresser aux services de soins prénatals et postnatals. Les programmes ciblés d'alimentation complémentaire et thérapeutique pourvoient aux besoins nutritionnels spéciaux des populations les plus vulnérables. Les rations distribuées aux personnes atteintes du VIH/sida et de tuberculose aideront à sauver ou à prolonger des vies.

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve l'IPSR Érythrée 10192.01, "Aide alimentaire aux populations souffrant de malnutrition et exposées à l'insécurité alimentaire" (WFP/EB.A/2005/9-C/3).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Contexte de la crise

1. L'Érythrée est un pays à faible revenu et à déficit vivrier qui figure parmi les moins avancés et se situe au 156^{ème} rang des 177 pays classés en fonction de leur Indice de développement humain¹, avec une population estimée à 3,6 millions d'habitants. Le produit intérieur brut (PIB) par habitant calculé en parité de pouvoir d'achat (PPA)² se montait à 890 dollars E.-U. en 2002, soit 23 pour cent de moins que le PIB/PPA le plus élevé du pays, atteint en 1998.
2. L'enquête conduite de mai à juillet 2004 pour le Réseau national de surveillance nutritionnelle a montré que la prévalence moyenne de la malnutrition maternelle (indice de masse corporelle [IMC] <18.5) dans quatre régions était supérieure à 40 pour cent. La prévalence de l'insuffisance pondérale moyenne et sévère chez les enfants âgés de 6 à 59 mois était de l'ordre de 68 à 33 pour cent. Les enfants de mères souffrant de malnutrition courent le risque eux aussi de souffrir de malnutrition, ce qui montre qu'une mère peut être empêchée de s'occuper convenablement de ses enfants, pour des raisons tenant à sa santé et à son état nutritionnel.
3. La malnutrition est en augmentation: 40 pour cent des femmes en âge de procréer en sont victimes, 47 pour cent des enfants d'âge préscolaire présentent une insuffisance pondérale et 42 pour cent souffrent de malnutrition chronique (NNSS, 2004). Les carences en micronutriments sont courantes et sont en partie responsables des taux de mortalité maternelle qui sont parmi les plus élevés dans le monde: 750 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes³. Contribuent aussi à ces taux élevés les maladies, les pratiques nutritionnelles inadaptées, les mauvaises conditions d'hygiène et l'ignorance.
4. La forte insécurité alimentaire résulte de la crise économique dans laquelle le pays s'enfonce et qui se conjugue à plusieurs années de sécheresse et aux séquelles de la guerre frontalière de 1998–2000. L'actuelle situation du "ni guerre, ni paix" entrave la croissance économique parce que l'armée mobilise une main-d'œuvre et des fonds publics qui pourraient être utilisés de manière plus productive. En 2004, les recettes provenant des exportations ont été estimées à un montant de l'ordre de 12 à 15 millions de dollars, alors que les dépenses au titre des importations et du service de la dette se situaient dans une fourchette de l'ordre de 400 à 500 millions de dollars.
5. Selon les estimations fournies dans le rapport de la mission d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires de 2004, établi par le PAM et par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), il faudra 353 000 tonnes de vivres pour répondre en 2005 aux besoins d'aide alimentaire de 2,3 millions de personnes, soit deux tiers des Érythréens. Ce lourd investissement est pris en compte dans le budget du processus d'appel commun dans lequel les besoins d'aide alimentaire estimés

¹ Sauf indication contraire, tous les chiffres figurant dans ce paragraphe sont tirés du Rapport sur le développement humain de 2004 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

² Les valeurs en dollars indiquées ont été ajustées pour tenir compte des différences de pouvoir d'achat/coût de la vie entre les pays.

³ Gouvernement de l'Érythrée, Integrated Disease Surveillance Response/Extended Programme of Immunization (IDSR/EPI) Bulletin, vol. 3, No 4, décembre 2004.



114 millions de dollars représentent 73 pour cent du budget total qui se chiffre à 157 millions de dollars.

6. L'aide recommandée au titre du processus d'appel commun inclut en outre 6,3 millions de dollars pour l'eau et l'assainissement, 4,7 millions de dollars pour la santé et 2,8 millions de dollars pour l'agriculture. Une analyse des dépenses publiques d'importation fait apparaître une priorité analogue: les produits alimentaires représentent 29 pour cent de la valeur des importations.
7. Les progrès économiques réalisés par l'Érythrée après l'indépendance ont été gommés par le conflit frontalier avec l'Éthiopie qui a éclaté en mai 1998, déplacé un million de personnes et détruit l'infrastructure dans les régions frontalières. En 2002, 47 pour cent des ménages du pays étaient dirigés par une femme, essentiellement à cause des victimes de la guerre et de la conscription; 250 000 hommes et femmes âgés de 18 à 40 ans sont encore affectés au service national, d'où une pénurie nationale de ressources humaines.
8. Deux tiers des Érythréens sont pauvres. Les 37 pour cent qui sont extrêmement pauvres ne peuvent pourvoir à leurs besoins alimentaires essentiels; 1,3 million de personnes sont chroniquement exposées à l'insécurité alimentaire; 69 pour cent des pauvres vivent dans les régions rurales et appartiennent pour la plupart à des ménages dirigés par une femme. L'alimentation représente 66 pour cent des dépenses des ménages, ce chiffre passant à 71 pour cent dans le cas des ménages extrêmement pauvres. L'inflation qui a atteint 25 pour cent en 2004 a encore limité l'accès aux produits alimentaires. Le taux annualisé d'augmentation des prix des produits alimentaires était de 78 pour cent au milieu de l'année 2004 (FAO/PAM, 2005).

Analyse de la situation

9. Environ 39 pour cent de la population rurale manque des moyens nécessaires pour faire face à ses besoins de consommation essentiels. Les pertes de bétail dues à la sécheresse et à la guerre ont fait baisser la consommation de produits carnés et le produit des ventes. Les travailleurs agricoles sont particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire, comme l'indique leur niveau de consommation extrêmement bas; l'emploi dans les secteurs ruraux, qui est principalement agricole, a diminué brutalement au cours de la sécheresse.
10. Il est difficile de remédier à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté parce qu'elles touchent d'importantes populations et différents types de modes de subsistance. Les récoltes de 2003–2004 ont permis de faire face à 15 pour cent seulement des besoins annuels de céréales et fourni 66 pour cent de la production moyenne de légumineuses. Les familles nombreuses avec des taux élevés de dépendance, les agro-pasteurs qui ont perdu leur bétail, les personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI), notamment celles qui vivent dans des camps, les rapatriés, les expulsés et les personnes atteintes du VIH/sida ou de tuberculose souffrent d'une alimentation insuffisante, quantitativement et qualitativement.
11. Après l'établissement de la zone de sécurité temporaire en 2001, la plupart des personnes déplacées ont regagné leur lieu d'origine. Environ 50 000 sont restées dans les camps à cause de l'insécurité qui régnait dans leur lieu d'origine et de la peur des mines. Par ailleurs, 70 000 réfugiés sont rentrés de pays voisins; la plupart comptent sur l'aide alimentaire parce qu'ils ont perdu tout ce qu'ils possédaient ou ne peuvent pas retrouver leurs moyens de subsistance à cause de la sécheresse. En coopération avec des organisations des Nations Unies et des donateurs bilatéraux, le gouvernement a récemment réinstallé un certain nombre de PDI, mais elles resteront dépendantes de l'aide alimentaire tant qu'elles n'auront pas fini de s'installer et ne pourront pas produire les aliments dont elles ont besoin.



12. Il ressort de la surveillance par réseau sentinelle du VIH effectuée en 2003 que la prévalence nationale du VIH est de 2,4 pour cent. Le VIH/sida est à la fois une cause et une conséquence de la pauvreté: ceux que la maladie touche ne peuvent pas se permettre d'acheter les médicaments dont ils ont besoin, et le système de santé publique du pays ne peut pas les leur fournir. Une bonne alimentation est l'un des rares moyens qui leur permet de vivre plus longtemps. Un soutien doit leur être apporté pour des raisons humanitaires et aussi pour qu'ils puissent continuer de pourvoir aux besoins de leur famille.
13. Dans ces groupes vulnérables, les ménages dirigés par une femme et les personnes âgées sont particulièrement exposés à l'insécurité alimentaire. Les femmes sont mal préparées à faire face à des responsabilités multiples; la culture traditionnelle les exclut des décisions et de certaines activités économiques. Elles ont moins accès à l'éducation, ce qui limite leurs possibilités économiques. Dans l'ensemble du pays, 59 pour cent des hommes et 44 pour cent des femmes savent lire et écrire, le taux tombant à 29 pour cent chez les femmes rurales.
14. Les familles privées du travail des hommes deviennent dépendantes du revenu des femmes chef de ménage, dont le potentiel économique est limité. Les femmes en Érythrée occupent généralement les emplois les moins qualifiés et les plus mal rémunérés et deviennent par force le soutien de famille, tout en ayant à jouer leur rôle de mère, de protectrice, de ménagère et d'agricultrice. Dans une évaluation de la sécurité des moyens de subsistance en milieu rural, la moitié des ménages dépendant des revenus d'une femme ont été classés comme pauvres.
15. L'Érythrée connaît sa sixième année de sécheresse et de mauvaises récoltes. La campagne agricole de 2004 a été marquée par le manque de pluies en hiver et au printemps, et des pluies d'été courtes et tardives. La pluviométrie moyenne a été seulement de 214 mm, soit 57 pour cent de la moyenne pour la période 1992–2004. Le manque de bœufs de trait a empêché de préparer la terre et le manque de semences et de main-d'œuvre a encore réduit la superficie de terres sous culture, si bien que la production céréalière a été seulement de 85 000 tonnes, soit 47 pour cent de la production moyenne (180 000 tonnes) de la période 1992-2003; elle a pourvu à 13 pour cent des besoins estimés au niveau national.
16. Les filets de protection traditionnels que constituent les dons, les prêts, le crédit et la mise en commun des vivres, mis à l'épreuve depuis plusieurs années, sont proches du point de rupture. Dans certaines communautés, l'obligation de faire crédit ou des dons en nature aux membres démunis de la communauté a appauvri les plus aisés qui font aujourd'hui partie de la classe moyenne (Bureau national des statistiques et de l'évaluation, 2003); les ménages pauvres ne peuvent plus compter sur la solidarité des plus aisés.

Politiques et programmes de redressement du gouvernement

17. En avril 2004, le gouvernement a présenté le projet final de sa stratégie de sécurité alimentaire qui est centrée sur le renforcement de la capacité des secteurs de l'agriculture et de la pêche et devrait permettre de tirer de ces secteurs ainsi que du tourisme et de l'industrie manufacturière des recettes d'exportation complémentaires. Le développement de ces secteurs exigeant du temps, une utilisation efficace de l'aide alimentaire est considérée comme le troisième pilier de la sécurité alimentaire nationale.
18. Au niveau des ménages, les efforts faits pour améliorer la production des petits agriculteurs sont centrés sur la réorientation de la vulgarisation et de la recherche, la conservation du sol et de l'eau, l'approvisionnement du marché en facteurs de production



essentiels et le développement des systèmes d'irrigation. L'existence de petites entreprises et de programmes de travaux publics augmenterait le pouvoir d'achat des ménages.

19. Ces dernières années, le VIH/sida et la tuberculose sont devenus les deuxième et troisième causes de décès à l'hôpital de personnes âgées de 5 ans et plus⁴. En 2001, l'Érythrée a lancé le projet (HAMSET) de lutte contre le VIH/sida, le paludisme, les infections sexuellement transmissibles (ITS) et la tuberculose financé par un prêt de la Banque mondiale assorti de conditions de faveur; en 2003, le pays a adopté le Plan stratégique de lutte contre le VIH/sida et les maladies sexuellement transmissibles pour 2003–2007; au nombre des neuf priorités de ce plan figure la nécessité d'assurer aux malades du VIH/sida et à leur famille un accès aux produits alimentaires. La troisième demande soumise par l'Érythrée au Fonds mondial a été approuvée en 2003 pour un montant de 17 millions de dollars sur cinq ans.
20. Cinquante et un pour cent des Érythréens savent lire et écrire, mais on relève des écarts importants en fonction du sexe et de la résidence; dans les régions urbaines, 80 pour cent des hommes et 66 pour cent des femmes savent lire et écrire, mais dans les régions rurales, ces taux sont respectivement de 47 et de 29 pour cent. Le plan national d'action concernant la problématique hommes/femmes⁵ demande que soient organisés à l'intention des femmes des programmes d'alphabétisation qui leur permettront d'améliorer leurs compétences économiques et leurs qualités décisionnelles.
21. Le gouvernement a souligné son engagement en faveur de l'éducation des enfants et des adultes; une réforme importante est en cours pour réorganiser l'enseignement et l'apprentissage. Le gouvernement a souhaité disposer de ressources pour l'alimentation scolaire et envisage de créer des internats dans les régions reculées à habitat dispersé. Des activités vivres pour la formation seront intégrées aux programmes d'éducation des adultes, notamment aux programmes d'alphabétisation des femmes.
22. Le ministère de la santé reconnaît l'importance de la nutrition et envisage de faire de son service de la nutrition un département qui serait aussi chargé de l'alimentation complémentaire et thérapeutique, ainsi que du suivi de la croissance dans le cadre du Système national de surveillance nutritionnelle. Un fonctionnaire du ministère serait affecté à chaque bureau régional pour suivre les problèmes nutritionnels et coordonner l'alimentation thérapeutique et complémentaire.

Justification

23. Le PAM exécute des opérations d'urgence en Érythrée depuis 1999 pour pallier les conséquences de la guerre avec l'Éthiopie (Opérations d'urgence 6044.0, 10049.0 et 10052.0). L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 10192.0 a été engagée en 2003 pour faciliter la transition entre les secours et le redressement après la guerre. L'aggravation de la situation économique et les moyens limités des organismes d'exécution ont rendu la transition difficile; des activités telles que l'appui à la démobilisation et vivres-contre-travail (VCT) n'ont pu être exécutées à cause du différend sur la délimitation de la frontière et des politiques gouvernementales. C'est ainsi que seulement 300 000 des 967 000 bénéficiaires ciblés ont reçu une aide, parmi lesquels

⁴ État érythréen. 2003. *National Strategic Plan on HIV/AIDS/STIs, 2003–2007*. p.2.

⁵ Union nationale des femmes érythréennes en liaison avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)/PNUD/Commission économique pour l'Afrique (CEA). 2003. *The National Gender Action Plan for Eritrea for Period August 2003–August 2008. Draft for consultative workshop, 2 July 2003*.



des PDI, des rapatriés, des personnes atteintes du VIH/sida, des élèves bénéficiant de l'alimentation scolaire et des participants au cours d'alphabétisation pour adultes.

24. L'opération d'urgence 10261.0 devait être lancée parallèlement afin de pourvoir aux besoins de 900 000 ruraux victimes de la sécheresse et de la mauvaise récolte de 2002, la pire depuis l'indépendance. Faute de ressources, seulement 600 000 personnes ont pu être aidées; des dons d'organisations non gouvernementales (ONG) partenaires ainsi que des dons au titre de l'aide bilatérale ont permis de faire face aux besoins des autres. L'opération d'urgence 10261.0 a été élargie après les nouvelles récoltes décevantes de 2003 et 2004 pour continuer de faire face aux besoins d'aide alimentaire des mêmes 600 000 personnes jusqu'à la fin du mois d'août 2005, époque à laquelle l'IPSR proposée devrait commencer. L'IPSR 10192.0 et l'opération d'urgence 10261.0/1 comprenaient des composantes sanitaires importantes à l'appui de l'alimentation complémentaire et thérapeutique.
25. Vu la nouvelle dégradation économique et la persistance de la sécheresse, l'apport d'une aide alimentaire générale à la population paraît pour le moment constituer le seul moyen d'éviter une nouvelle aggravation de la malnutrition, qui pourrait se solder par une augmentation dramatique de la mortalité.

STRATÉGIE DE REDRESSEMENT

26. Pendant les deux prochaines années, et sans doute après, 1,26 million d'Érythréens auront besoin de l'aide alimentaire du PAM. Le nombre exact de bénéficiaires, l'importance de l'aide et la composition des rations dépendront de la campagne agricole de 2005; beaucoup d'enfants en bas âge et de femmes enceintes et mères allaitantes devraient continuer de dépendre de l'alimentation complémentaire d'appoint, et de l'alimentation thérapeutique dans les cas graves.
27. Étant donné le rang de priorité élevé que le gouvernement donne à l'éducation, le PAM continuera de fournir des repas cuisinés aux enfants des écoles primaires et des rations à emporter aux filles des écoles primaires et aux adultes du programme d'alphabétisation ainsi que des vivres pour la formation dans le cadre des programmes post-alphabétisation. Il faudra suivre de très près l'état nutritionnel de groupes vulnérables comme les PDI regroupés dans des camps et les personnes atteintes du VIH/sida et de tuberculose.

Le rôle de l'aide alimentaire

28. L'aide alimentaire servira à sauver des vies dans la population victime de la sécheresse grâce à des distributions générales. Les programmes ciblés d'alimentation complémentaire et thérapeutique pourvoient aux besoins nutritionnels spéciaux des populations les plus vulnérables —femmes enceintes et mères allaitantes et enfants d'âge pré-scolaire.
29. Un mélange maïs-soja enrichi en vitamines et en minéraux sera distribué pour inciter les femmes à se rendre, avec leur nourrisson, dans les services de consultation prénatale et post-natale, ce qui contribuera à améliorer ou au moins à stabiliser leur état nutritionnel, notamment les carences en micronutriments et en fer et à abaisser les taux de mortalité maternelle. L'amélioration de l'état de santé des femmes devrait réduire la proportion d'enfants présentant une insuffisance pondérale à la naissance et de nourrissons admis dans les services d'alimentation complémentaire ou thérapeutique.
30. Les rations distribuées aux personnes atteintes du VIH/sida et aux tuberculeux contribueront à leur sauver la vie ou à la prolonger et à améliorer la sécurité alimentaire des ménages, en l'absence de médicaments à un prix abordable.



31. L'alimentation scolaire encouragera les parents à envoyer leurs enfants à l'école. Récemment la scolarisation des filles a augmenté de 22 pour cent et celle des garçons de 14 pour cent dans les écoles recevant des repas du PAM. Cet encouragement prendra de l'importance quand les stocks alimentaires des ménages s'épuiseront. Les filles recevront une ration d'huile à emporter pour inciter leurs parents à les envoyer à l'école.
32. Les rations alimentaires, dans le cas du programme d'alphabétisation des adultes, seront principalement utilisés à titre de transfert de revenu: les femmes ont de multiples tâches ménagères et la fréquentation régulière des cours demande du temps. Ces rations leur permettent de compléter l'alimentation de la famille et la contribution qu'elles apportent aux moyens de subsistance de tous renforcera leur position.

Méthodologie du programme

33. L'Érythrée utilise l'aide alimentaire presque exclusivement pour des distributions gratuites aux populations vulnérables; la communauté de donateurs admet généralement qu'il n'y a pas d'autre solution à court et à moyen terme. Dans le cadre de la présente IPSR, l'essentiel de l'aide alimentaire servira à nourrir les populations victimes de la sécheresse. Le projet essaiera néanmoins d'appuyer le développement national dans le court et le moyen terme, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation. L'aide alimentaire atténuera en outre les répercussions du VIH/sida et de la tuberculose sur l'économie du pays.
34. Toutes les activités ciblées sont complémentaires et doivent permettre aux groupes cibles de bénéficier d'interventions qui leur changeront la vie. L'ampleur de ces activités —populations ciblées et quantités de vivres— dépendra l'importance des ressources qui ne seront pas utilisées pour les distributions alimentaires générales.

Évaluation des risques

35. La persistance de la sécheresse aggravera le déficit vivrier du pays et l'approvisionnement en eau de boisson et d'irrigation tombera à des niveaux dangereusement bas.
36. L'actuelle situation du "ni guerre, ni paix" absorbe des ressources financières considérables et un capital humain qui pourraient être utilisés de manière plus productive.
37. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) pour 2002-2006 fait de la bonne gouvernance un des huit domaines prioritaires. Au nombre des activités prioritaires figurent l'appui à la création d'un environnement favorisant l'investissement privé et l'émergence d'organisations civiles qui participeront au développement national, conditions indispensables pour stimuler la croissance économique qui devrait finalement contribuer à améliorer la sécurité alimentaire.
38. Des conditions climatiques favorables et la mise en œuvre par les partenaires d'activités complémentaires dans des domaines tels que les sources d'eau propre, l'éducation nutritionnelle des femmes et la fourniture d'articles non alimentaires sont les préalables indispensables à des progrès significatifs dans tous les secteurs.

Objectifs et buts

39. Cette IPSR d'une durée de deux ans a pour objectifs généraux d'enrayer la malnutrition et d'améliorer l'état nutritionnel de la plupart des ménages exposés à l'insécurité alimentaire; 1,26 million de bénéficiaires seront ciblés.



40. Les objectifs immédiats sont les suivants:
- sauver la vie des populations particulièrement exposées à l'insécurité alimentaire en assurant régulièrement à un nombre de personnes pouvant atteindre le million la possibilité de faire face à leurs besoins énergétiques et alimentaires pendant la période septembre 2005-août 2007, conformément à la première priorité stratégique (PS 1) — sauver des vies dans les situations de crise;
 - appuyer l'amélioration de l'état nutritionnel i) de 35 000 enfants de moins de 5 ans souffrant ou risquant de souffrir de malnutrition grave et ii) de 35 000 personnes atteintes du VIH/sida ou de tuberculose, conformément à la PS 3 – aider à améliorer l'état nutritionnel et la santé des enfants et autres personnes vulnérables aux époques critiques de leur vie; et
 - contribuer au redressement économique durable de l'Érythrée par des investissements dans le capital humain conformément à la PS 4 – appuyer l'accès à l'éducation et réduire la disparité entre les sexes dans l'accès à l'éducation.

PLAN D'EXÉCUTION PAR COMPOSANTE

Modalités d'exécution

41. Le Ministère du développement national continuera d'assurer la liaison entre le gouvernement et le PAM en ce qui concerne les problèmes de politique générale. La Commission érythréenne pour les secours et le redressement (ERRC) restera la contrepartie du PAM chargée de mettre en œuvre l'intervention et d'assurer la bonne réception, la distribution et la comptabilisation des ressources fournies par lui. En coordination avec les ministères compétents et avec le bureau de pays en cas de besoin, l'ERRC assurera la planification, la mise en œuvre ainsi que le suivi et l'évaluation (S&E) de l'opération d'alimentation générale.
42. Le PAM maintiendra ses relations de travail avec les ministères co-responsables de la composante redressement. Les partenariats avec les organisations des Nations Unies, les donateurs bilatéraux, les organismes gouvernementaux et les ONG renforceront l'exécution du programme. Plusieurs accords sont en place; le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, 2002–2006, et son successeur, qui exposent les priorités des organisations des Nations Unies pour les prochaines années, constituent la base de la coopération et d'activités possibles de programmation conjointe.
43. Le PAM coopère avec d'autres organisations des Nations Unies dans le cadre du Plan-cadre pour l'aide au développement et a signé des lettres d'accord avec les ministères de l'éducation et de la santé, l'ERREC et l'Union nationale des femmes érythréennes. Les ministères travailleront avec les ONG partenaires qui resteront toujours sélectionnées en fonction de leurs compétences et de leur crédibilité. Par ailleurs, le PAM co-préside le Groupe de travail sectoriel pour l'aide alimentaire, au sein duquel les principaux donateurs et le gouvernement sont représentés par l'intermédiaire de l'ERREC. Ce groupe coordonne les interventions d'aide alimentaire et examine les besoins et les approches communes.

Opération de secours

44. Selon la mission d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires, 2,3 millions de personnes auront besoin d'une aide alimentaire en 2005; les chiffres pour 2006-2007 devraient être du même ordre. Compte tenu des activités de secours menées



d'autres organisations internationales, de la capacité d'exécution du gouvernement et de ses propres capacités, le PAM fournira une aide alimentaire d'urgence à près d'un million de personnes dans les régions rurales de Gash Barka, Debub, Maekel et Anseba qui dépendent de l'agriculture et sont sévèrement touchées par la sécheresse, aux PDI installées dans des camps, aux rapatriés et aux expulsés. Certains groupes dans les camps recevront des rations complètes et leur état nutritionnel fera l'objet d'une attention spéciale; les PDI réinstallées recevront une aide alimentaire jusqu'à leur première récolte, ou pendant une année au maximum.

45. Les données provenant des enquêtes semestrielles du Réseau national de surveillance nutritionnelle (NNSS) orienteront le ciblage géographique. Le NNSS, qui depuis 2003 conduit des enquêtes dans les ménages deux fois par an, réunit des informations sur les moyens de subsistance et la consommation alimentaire ainsi que des données anthropométriques sur les femmes en âge de procréer et les enfants de 6 à 59 mois. La prévalence de la malnutrition maternelle (indice de masse corporelle <18,5) et de l'insuffisance pondérale chez les enfants de 6 à 59 mois sera utilisée pour cibler les bénéficiaires.
46. Chacune des enquêtes du NNSS fournira des informations à jour sur les taux de malnutrition maternelle et infantile. Ces informations seront prises en compte pour cibler l'aide alimentaire.
47. Le nombre des bénéficiaires par sous-région dont l'estimation date de mars 2005 sera augmenté de 10 pour cent, parce que le NNSS avait réuni les données en mai-juillet 2004, et que la sécheresse et les déficits vivriers se sont aggravés depuis. Les chiffres correspondants, ventilés par sous-région, sont présentés au tableau 1. L'évolution de la situation peut amener le PAM à revoir cette ventilation.

TABLEAU 1: ESTIMATION DU NOMBRE DE PERSONNES VICTIMES DE LA SÉCHERESSE PAR SOUS-RÉGION, 2005–2006				
	Population rurale	Nombre de bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires majoré de 10%	Pourcentage de la population totale
Anseba	464 683	227 400	250 140	54
Gash Barka	557 538	404 700	435 830	78
Debub	730 152	144 600	159 060	22
Maekel	152 074	38 019	42 900	28
Total	1 904 448	814 597	887 930	47

48. Les comités de secours des villages sélectionneront les bénéficiaires en fonction des critères suivants:
 - accès aux aliments, compte tenu de la production familiale et des revenus provenant d'autres sources;
 - nombre d'enfants;
 - nombre de femmes enceintes et mères allaitantes;
 - nombre d'adultes capables de gagner un revenu; et



- autres critères des moyens de subsistance, qui doivent être documentés et communiqués aux fins de suivi.
49. L'administration centrale des sous-régions, l'ERREC et le PAM classeront les communautés rurales en fonction de leur vulnérabilité à la sécheresse et détermineront le nombre de bénéficiaires par communauté. Les comités de secours des villages établiront, par voie de consultation l'ordre de priorité des bénéficiaires en fonction de leurs besoins et assureront les distributions. Chaque comité comprendra au moins huit membres: quatre bénéficiaires, deux représentants de l'administration centrale et deux anciens du village.
50. Les femmes seront encouragées à participer aux comités dont elles devraient théoriquement représenter la moitié des membres pour pouvoir veiller à ce que leurs intérêts soient effectivement pris en compte. Les rations générales seront remises aux femmes adultes des ménages bénéficiaires qui pourront charger une autre personne d'en prendre livraison si leurs responsabilités familiales les empêchent de le faire elles-mêmes.
51. Les points de distribution seront choisis de manière à éviter aux femmes des parcours difficiles ou dangereux. Le fait que les femmes puissent agir en tant que bénéficiaires des opérations de secours dans les mêmes conditions que les hommes devrait améliorer l'état nutritionnel des ménages.
52. Le PAM assurera les distributions alimentaires avec l'ERREC et l'administration centrale; l'ERREC continuera de recevoir les plans de distribution générale des comités de secours des villages et de l'administration centrale, et enverra tous les mois un tableau récapitulatif au PAM pour approbation.
53. Une bonne partie des fruits et végétaux poussant à l'état sauvage qui entrent dans l'alimentation de la population a disparu sous l'effet de la sécheresse. La composition de la ration en tiendra compte, et un mélange maïs-soja enrichi en minéraux et en vitamines sera distribué à tous les bénéficiaires.
54. Les bénéficiaires ciblés recevront, pour 30 jours par mois, une ration individuelle générale composée de 450 g de céréales, 35 g de légumineuses, 30 g d'huile, 3 g de sel iodé et 50 g de mélange maïs-soja par jour, qui sera remise à la femme en charge du ménage; la valeur calorique et nutritionnelle de la ration est présentée au tableau 2.

TABLEAU 2: COMPOSITION DE LA RATION GÉNÉRALE ET APPORT NUTRITIONNEL					
Produit	kg/mois	g/jour	Kcal/jour	Protéines/jour	Matières grasses/jour (g)
Blé	13,50	450	1 485,0	55,35	6,75
Légumineuses	1,050	35	119,0	7,00	0,21
Mélange maïs-soja	1,50	50	190,0	9,00	3,00
Huile	0,90	30	265,5	0,00	30,00
Sel	0,10	3	0,0	0,00	0,00
Total	17,05	650	2 060,0	71,35	39,96



Composante redressement

⇒ *Alimentation complémentaire et thérapeutique*

55. De nombreux enfants souffrent d'une sérieuse malnutrition due à différentes causes: insuffisance quantitative et qualitative des aliments consommés, mauvaises conditions d'hygiène et mauvaises pratiques en matière d'alimentation et de soins. Les enfants les plus gravement touchés sont traités dans les centres d'alimentation thérapeutique appuyés par le PAM, en coopération avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Ils quittent normalement le centre quand ils atteignent 85 pour cent du poids normal pour leur âge; les mères reçoivent une ration familiale d'un mois et une ration d'aliments complémentaires d'un mois également pour l'enfant traité qui devient ensuite bénéficiaire du programme d'alimentation complémentaire.
56. Le PAM continuera de coordonner ses programmes d'alimentation complémentaire avec l'UNICEF et l'ONG irlandaise CONCERN, et les rattachera aux services de soins prénatals et postnatals et de suivi de la croissance qui sont assurés dans les établissements de santé relevant du ministère de la santé, mais les mères y ont rarement recours. Des aliments complémentaires seront fournis à toutes les femmes enceintes et mères allaitantes et à tous les enfants de moins de 5 ans qui se rendent dans les établissements de santé; l'aide alimentaire améliorera leur état nutritionnel et incitera les populations vulnérables à s'adresser aux services de soins médicaux.
57. Le bureau de pays assurera un appui logistique et une formation au personnel du ministère de la santé, vu l'importance du mandat de celui-ci et l'insuffisance de ses ressources humaines et financières.

⇒ *Alimentation scolaire*

58. Il ressort d'une évaluation du PAM que de 2002–2003 à 2003–2004, la scolarisation dans les écoles fournissant des rations cuisinées a augmenté de 18 pour cent —21,9 pour cent dans le cas des filles et 14,3 pour cent dans celui des garçons. Les taux de fréquentation scolaire sont restés stables même pendant les mois critiques durant lesquels les enfants participent normalement aux travaux agricoles et à la garde des troupeaux. Cela étant, le bureau de pays maintiendra le programme d'alimentation scolaire qui s'adresse à 91 000 élèves dans 210 écoles réparties dans les six régions. En collaboration avec le PAM, les bureaux régionaux du Ministère de l'éducation ont choisi les écoles sur la base des critères suivants:
- régions et groupes de population où les indicateurs de fortune et de sécurité alimentaire sont faibles;
 - écart entre garçons et filles;
 - taux d'inscription, d'assiduité et d'achèvement des études; et
 - participation et engagement communautaires.
59. Les enfants auront deux repas par jour. Les cuisiniers recevront une ration familiale; toutes les filles qui vont régulièrement en classe, continueront de recevoir une ration d'huile à emporter afin d'inciter leur famille à les envoyer à l'école.
60. L'ERREC, partenaire du PAM pour les questions de logistique, livrera les aliments aux écoles tous les deux mois et les stockera dans des entrepôts désignés. Depuis plusieurs années, le PAM fournit à son partenaire d'exécution des articles non alimentaires et construit des installations d'entreposage.



⇒ *Le Programme d'alphabétisation des adultes*

61. Le programme d'alphabétisation des adultes est exécuté conjointement par le Ministère de l'éducation et l'Union nationale des femmes érythréenne. Le PAM y a apporté un appui ces quatre dernières années. L'aide alimentaire va principalement aux femmes qui représentent 90 pour cent des participants et a pour but d'encourager leur assiduité. L'Union nationale des femmes érythréenne assure la mobilisation communautaire et la coordination générale du programme. Le Ministère de l'éducation est chargé de l'établissement des rapports sur les questions techniques de mise en œuvre et du suivi des inscriptions et des abandons. Étant donné l'impact de l'alphabétisation des femmes sur la santé des enfants et les perspectives à terme d'une société dans laquelle l'alphabétisation serait plus répandue, le PAM étend les activités VPF à tous les élèves du programme dans le pays, répondant ainsi à la demande des contreparties gouvernementales.
62. Tous les participants au programme suivent des cours six mois par an pendant trois ans, principalement l'après-midi. L'ERREC assure le transport des vivres jusqu'aux points de distribution centrale tous les deux mois; les comités d'alphabétisation des adultes les acheminent dans leur localité et les distribuent aux participants compte tenu de leur assiduité.
63. L'appui au programme va dans le sens des Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes (2003–2007) et des objectifs du Millénaire pour le développement 2 et 3: assurer l'éducation primaire à tous et combler l'écart entre garçons et filles au niveau de l'éducation primaire et secondaire.

⇒ *VIH/sida*

64. Le PAM vient en aide aux familles victimes du VIH/sida depuis juin 2002. Le nombre de ces familles a augmenté progressivement pour passer à 1 300, ce qui représente 6 500 personnes. Le programme qui a débuté à Asmara a été étendu aux capitales régionales de Mendefera et de Keren et devrait l'être aux trois autres capitales régionales pour la fin de 2005.
65. Les bénéficiaires dont l'inscription se fait confidentiellement par l'intermédiaire du Ministère de la santé, secondé par l'Association des personnes vivant avec le VIH/sida (BIDHO), reçoivent des rations familiales mensuelles. Quand ils en prennent livraison, ils reçoivent des conseils médicaux et d'autres informations ainsi qu'une aide pour la recherche d'activités génératrices de revenus; ils ont accès à des conseillers qualifiés. L'aide alimentaire a eu entre autres avantages celui d'inciter les personnes atteintes par le VIH/sida à se soigner et à se faire aider.
66. La prévalence de la tuberculose est souvent étroitement liée au VIH/sida. Le PAM est convenu en septembre 2003 d'apporter une aide alimentaire aux malades qui suivent un traitement de courte durée sous observation directe dans le cadre d'un projet pilote conduit dans la région de la mer Rouge Sud. Toutefois, les malades venus de régions rurales à Assab et à Tio, les deux centres assurant ce type de traitement, ont rencontré des difficultés de transport et d'accès et se sont retrouvés sans abri et sans nourriture pendant la durée du traitement.
67. Le traitement dans les deux centres est maintenant associé à un service mobile de dépistage de la tuberculose qui se rend tous les deux mois dans certaines communautés. Des actions éducatives sont menées auprès des bénéficiaires pendant la période de soins intensifs en hôpital, puis une fois tous les deux mois en consultation externe quand ils viennent pour un contrôle médical et pour prendre livraison de leurs rations. Le PAM fournit des rations individuelles pendant l'hospitalisation et des rations familiales pendant



le traitement ambulatoire. À l'heure actuelle, 3 200 tuberculeux et leur famille reçoivent une aide, soit un total de 16 000 personnes.

Choix des activités

68. La composition du portefeuille d'activités dépend beaucoup des besoins d'aide alimentaire générale à venir des populations victimes de la sécheresse. Dans le meilleur des cas, toutes les ressources qui deviendraient disponibles si la météorologie était favorable, et les récoltes abondantes, seront affectées aux activités de redressement.

Mécanisme d'approbation des activités

69. Les comités de secours des villages jouent un rôle essentiel dans les opérations de secours alimentaires. Ils déterminent le nombre de personnes exposées à l'insécurité alimentaire et communiquent les chiffres par les voies officielles; une fois que les nombres de bénéficiaires sont approuvés, les comités mettent à exécution l'opération.
70. La participation à d'autres interventions est volontaire; il s'agit notamment de l'aide aux personnes vivant avec le VIH/sida et la tuberculose, de l'alimentation complémentaire et thérapeutique, de l'éducation des adultes et de l'alimentation scolaire. Le gouvernement finance ces interventions sur ses ressources, en collaboration avec le PAM, et décide des allocations financières.

Dispositions logistiques

71. L'ERREC qui restera la contrepartie opérationnelle du PAM, sera chargée de la réception, de l'entreposage, de la manutention et de l'établissement des rapports sur tous les produits alimentaires et non alimentaires fournis par le PAM pour la composante secours. Dans les autres interventions de redressement ciblées, l'ERREC est responsable de la logistique. Les ministères compétents suivront les aspects logistiques des interventions et feront rapport à leur sujet.
72. L'aide alimentaire du PAM arrivera au port de Massawa et sera transférée à l'ERREC pour être transportée par camions aux points de livraison avancés (PLA) d'Asmara, de Decamhare ou de Mendefera. L'ERREC assurera le transport des produits aux points de distribution finale (PDF).
73. Les grandes routes reliant Massawa aux points de livraison avancés sont en bon état. Ce n'est pas toujours le cas des routes secondaires et tertiaires. La topographie de certaines régions rend l'accès des camions difficile. Le mauvais état mécanique de nombreux camions de transport sur de courtes distances complique encore l'accès aux populations qui ont besoin de l'aide alimentaire. Dans certaines régions reculées, le PAM et l'ERREC utilisent des chameaux et des ânes pour livrer les vivres aux points de distribution finale. Les coûts de transport à ces points sont inclus dans les coûts de transport intérieur, d'entreposage et de manutention (TIEM).
74. Considérant que l'Érythrée fait partie des pays les moins avancés et que le gouvernement n'a pas les ressources nécessaires pour financer les coûts TIEM, le PAM les prendra en charge pour assurer le transport par l'ERREC des vivres depuis le port jusqu'aux PLA.
75. Avant que les opérations ne commencent, le PAM, l'administration centrale, le Ministère de l'éducation, le Ministère de la santé et l'ERREC détermineront les PLA en consultation avec les communautés bénéficiaires afin d'assurer la conformité avec les plans de distribution et de faciliter le suivi.



76. L'ERREC continuera de coordonner toutes les ressources de l'aide alimentaire et sera responsable des chiffres globaux relatifs à l'acheminement et à la distribution des vivres. Tous les mois le groupe de travail sectoriel sur l'aide alimentaire examinera les problèmes techniques de mise en œuvre, les difficultés logistiques, les plans de distribution alimentaire, la coordination des ressources et l'utilisation de l'aide alimentaire fournie par les donateurs.

Suivi et évaluation

77. En coopération avec le gouvernement, les assistants du PAM sur le terrain à Barentu, Keren, Mendefera et Massawa procéderont à des évaluations régulières des besoins, superviseront les distributions alimentaires et examineront les effets de l'aide sur la sécurité alimentaire des ménages. Le suivi post-distribution fournira des informations en retour et permettra de déterminer l'utilisation qui est faite de l'aide alimentaire au niveau des ménages et des communautés; ces informations qualitatives seront complétées par les données de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité (ACV) pour cibler l'aide alimentaire.
78. Le bureau de pays recrutera en priorité des femmes pour assurer le contrôle de l'aide alimentaire parce qu'elles communiquent mieux que les hommes avec les femmes bénéficiaires; cela devrait permettre de mieux connaître les préoccupations et les préférences des femmes.
79. L'IPSR fera intervenir les techniques de suivi et d'évaluation (S&E) axés sur les résultats qui mettent l'accent sur les améliorations tangibles de la vie des bénéficiaires. Le PAM et ses partenaires appuient le Réseau national de surveillance nutritionnelle qui fournit des informations précieuses sur la situation nutritionnelle. Le PAM utilise aussi son Système d'analyse, de traitement et de mouvement des produits (COMPAS), qui renforce le suivi et les rapports sur le mouvement des vivres.
80. Un cadre logique est joint en annexe III; une liste d'indicateurs facilitera la mise en œuvre. Les indicateurs à utiliser pour suivre et évaluer la mise en œuvre et les résultats portent notamment sur les points suivants:
- changements intervenus dans les taux de malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans;
 - changements intervenus dans les taux d'inscription et les taux d'achèvement des études dans les écoles primaires et les cours d'alphabétisation pour adultes, par sexe;
 - nombre de bénéficiaires par âge, sexe et catégorie d'activités;
 - composition et valeur calorique de l'assortiment alimentaire fourni à chaque ménage; et
 - nombre de femmes dans les comités de secours des villages, les associations parents-enseignants et les comités d'alphabétisation des adultes.
81. Un budget a été prévu pour procéder à des études approfondies dans les secteurs qui méritent une plus grande attention. Toutes les données seront ventilées par sexe. Un bilan à mi-parcours effectué à la fin de la première année permettra d'évaluer les résultats obtenus par rapport aux objectifs et de déterminer les changements susceptibles d'intervenir jusqu'à la fin de l'opération; un peu avant la fin de l'IPSR, une équipe appuyée par le Bureau de l'évaluation (OEDE) et le bureau régional sera chargé d'évaluer les résultats.
82. Le suivi de l'utilisation de l'aide après la distribution effectué régulièrement dans certains lieux fournira des informations sur ce qui a été effectivement alloué aux



bénéficiaires et sur l'usage qu'ils ont fait des vivres. Des enquêtes ponctuelles et les registres des centres de santé fourniront des informations nutritionnelles. L'unité ACV renforcera la capacité d'évaluation et de réaction en utilisant les données existantes et en rassemblant des informations auprès des comités de coordination qui évaluent entre autres l'état nutritionnel et les mouvements de population.

Mesures de sécurité

83. En ce qui concerne la sécurité, la classification des Nations Unies met la Région centrale en phase I; les régions de la zone de sécurité temporaire le long de la frontière Érythrée/Éthiopie sont en phase IV; les régions d'Anseba, de la mer Rouge Nord, de la mer Rouge Sud, de Debub et de Gash Barka sont en Phase I ou en Phase III. Les mines posent un sérieux problème dans tout le pays, en particulier près de la frontière avec l'Éthiopie.
84. Le bureau de pays et les bureaux de terrain ont été mis en conformité avec les normes de sécurité opérationnelle minimales en février 2005. Tous les véhicules du PAM qui effectuent les contrôles sur le terrain sont équipés de bâches antiprojectiles pour circuler dans les secteurs minés; des activités de formation en matière de sécurité et de sensibilisation au problème des mines sont organisées régulièrement à l'intention de tout le personnel du PAM. Tous les véhicules sont équipés de trousse d'urgence, de récepteurs GPS, et de radios à très haute fréquence (VHF) et à haute fréquence (HF).

Stratégie de retrait

85. En raison de la sérieuse aggravation des problèmes dus à la malnutrition et à la pauvreté en Érythrée, une stratégie de retrait précise ne peut être définie. Le PAM essaiera néanmoins de promouvoir des initiatives de développement à long terme qui seront engagées si le besoin de secours et de relèvement diminue.

Mécanisme d'urgence

86. Le PAM a élaboré un plan stratégique pour renforcer l'état de préparation aux situations d'urgence du bureau de pays. Il pourra ainsi intervenir rapidement en cas d'insécurité. Le plan offre aussi la souplesse qui permettra de réorienter les interventions et les ressources en fonction des nouvelles situations opérationnelles et des buts à atteindre.

RECOMMANDATION

87. Le Conseil d'administration est invité à approuver l'IPSR 10192.1, qui est conçue pour venir en aide à 1,3 million de bénéficiaires, dont 55 pour cent de femmes, entre le 1^{er} septembre 2005 et le 31 août 2007. Le coût total pour le PAM est de 211,5 millions de dollars, dont 97,6 millions pour les produits alimentaires.



ANNEXE I

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars)
COÛTS POUR LE PAM			
A. Coûts opérationnels directs			
Produits ¹			
– Céréales	363 746	152	55 289 392
– Légumineuses	29 015	371	10 764 565
– Huile végétale	26 001	693	18 018 693
– Sel	2 471	80	197 680
– Mélange maïs-soja	43 103	308	13 275 724
– Sucre	11	800	3 300
– Lait écrémé en poudre	12	3 700	44 400
Total, produits	464 359		97 593 754
Transport extérieur			52 421 916
Transport terrestre			-
Total partiel pour le TIEM			37 759 934
Total, TTEM			37 759 934
Autres coûts opérationnels directs			2 603 680
Total, coûts opérationnels directs			190 379 284
B. Coûts d'appui directs (voir l'annexe II pour les détails)			
Total, coûts d'appui directs			7 330 811
Coûts d'appui indirects (7%)			13 839 707
COÛT TOTAL POUR LE PAM²			211 549 801

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La gamme précise de produits et les quantités effectives peuvent varier en fonction des disponibilités.

² Les coûts d'appui indirect (7%) qui se montent à 13 839 707 dollars ne sont pas inclus dans le total.



ANNEXE II

BESOINS D'APPUI DIRECT (dollars)	
Personnel	
Personnel International	3 663 400
Personnel national	204 123
Personnel national des services généraux	921 627
Personnel temporaire	65 000
Heures supplémentaires	20 000
Consultants internationaux	127 060
Consultants nationaux	32 000
Volontaires des Nations Unies	212 000
Voyages et indemnités journalières de subsistance	149 000
Formation et développement du personnel	113 000
Total partiel	5 507 210
Dépenses de fonctionnement et autres dépenses récurrentes	
Location des locaux	300 000
Services collectifs	85 000
Fournitures de bureau	20 000
Communication et services TI	297 600
Assurance	24 000
Réparation et entretien du matériel	52 000
Entretien des véhicules et coûts d'exploitation	288 000
Services des organisations des Nations Unies (part des coûts communs des Nations Unies à Nairobi incombant au PAM)	82 000
Autres dépenses de bureau	310 000
Total partiel	1 458 600
Équipement et autres coûts fixes	
Véhicules	260 000
Équipement TC/TI	85 000
Mobilier, outils et matériel	20 000
Total partiel	365 000
Total, coûts d'appui directs	7 330 811



ANNEX III: RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE — IPSR ÉRYTHRÉE 10192.01

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
PS 1: Sauver des vies dans des situations de crise		
<p>Résultat à plus long terme 1: Réduction/stabilisation de la prévalence de la malnutrition dans la population bénéficiaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prévalence de la malnutrition aiguë chez les moins de 5 ans par sexe; - Indice de masse corporelle chez les femmes adultes. 	<ul style="list-style-type: none"> - La stabilité politique permet la mise en œuvre de l'IPSR. - La sécheresse ne s'aggrave pas. - Les partenaires ayant à manipuler de grosses quantités d'aliments ont les moyens logistiques nécessaires. - Des organisations partenaires s'occupent d'autres facteurs de malnutrition, comme l'eau et l'hygiène.
<p>Résultat à court terme</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Les besoins énergétiques et alimentaires d'un million de personnes sérieusement exposées à l'insécurité alimentaire sont assurés par des rations alimentaires générales complétées par un mélange maïs/soja. ➢ Au moins la moitié des représentants et des membres exerçant des fonctions de responsabilité dans les comités de distribution alimentaire sont des femmes ➢ Les bénéficiaires les plus exposés à l'insécurité alimentaire sont ciblés et atteints plus efficacement 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bénéficiaires recevant des rations alimentaires complétées par un mélange maïs-soja, par sexe et par lieu. - Composition quantitative des rations alimentaires (tonnes). - Pourcentage de représentantes dans les comités de secours de village. - Pourcentage des rations alimentaires remises aux femmes. - Pourcentage de la population recevant des rations adéquates dans les secteurs à taux de malnutrition très élevés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le partenaire assurant la logistique a des capacités d'entreposage, de gestion et de transport des aliments. - Des ressources suffisantes sont disponibles à temps. - Un système de S&E adéquat est en place. - Les conditions météorologiques ou le contexte politique ne causeront pas une nouvelle dégradation de la sécurité alimentaire. - Le gouvernement est d'accord sur les recommandations de ciblage et adapte ses opérations en conséquence.
PS 3: Appuyer l'amélioration de l'état nutritionnel et de la santé des enfants et autres personnes vulnérables aux époques critiques de leur vie		
<p>Résultat à plus long terme 2: Réduction de la malnutrition infanto-juvénile.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prévalence de la malnutrition chez les moins de 5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture suffisante de produits d'alimentation thérapeutique (p.ex. F-75, F-100) par l'UNICEF. - Les services de santé ont une capacité suffisante de mise en œuvre de l'alimentation thérapeutique. - Les enfants souffrant de malnutrition grave sont dirigés vers les centres d'alimentation thérapeutique. - Un système efficace de surveillance nutritionnelle est en place. - Un effectif suffisant détaché du Ministère de la santé est capable et désireux de diriger le programme d'alimentation thérapeutique. - Des ressources suffisantes sont disponibles dans les délais voulus.
<p>Résultat à plus long terme 3: Réduction des taux d'anémie chez les femmes enceintes et mères allaitantes et les enfants ciblés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prévalence de l'anémie chez les bénéficiaires ciblés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture suffisante de produits d'alimentation thérapeutique (p.ex. F-75, F-100) par l'UNICEF. - Les services de santé ont une capacité suffisante de mise en œuvre de l'alimentation thérapeutique. - Les enfants souffrant de malnutrition grave sont dirigés vers les centres d'alimentation thérapeutique. - Un système efficace de surveillance nutritionnelle est en place. - Un effectif suffisant détaché du Ministère de la santé est capable et désireux de diriger le programme d'alimentation thérapeutique. - Des ressources suffisantes sont disponibles dans les délais voulus.



ANNEX III: RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE — IPSR ÉRYTHRÉE 10192.01

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
<p>Résultats à court terme:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 22 500 enfants de moins de 5 ans bénéficient d'un contrôle dans un service de santé. ➤ 12 500 femmes enceintes et mères allaitantes bénéficient de soins prénatals et post-natals. ➤ 35 000 malades atteints du VIH/sida ou de tuberculose s'adressent à des établissements de santé ou à des organisations spécialisées. ➤ Amélioration du suivi des malades et de leur famille par le personnel de santé. 	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre d'enfants dont la croissance est suivie. – Nombre de femmes enceintes et mères allaitantes bénéficiant de soins prénatals et postnatals. – Nombre de malades atteints du VIH/sida ou de tuberculose demandant une aide. – Nombre de consultations/visites à domicile assurées par le personnel de santé. 	<ul style="list-style-type: none"> – Les services du Ministère de la santé disposent du personnel et de l'équipement nécessaires pour assurer le suivi de la croissance – Des organisations spécialisées comme l'association des personnes atteintes du VIH/SIDA continuent de fonctionner et étendent leurs activités à d'autres parties du pays. – Des fonctionnaires du Ministère de la santé ont reçu la formation voulue pour assurer des visites et des consultations.
PS 4: Appui de l'accès à l'éducation et réduction de la disparité entre garçons et filles en ce qui concerne l'accès à l'éducation		
<p>Résultat à plus long terme 4:</p> <p>Augmentation des inscriptions, de l'assiduité et de l'achèvement des études dans les écoles primaires des régions à force insécurité alimentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Augmentation en pourcentage du nombre de garçons et de filles achevant avec succès leurs études primaires. – Taux nets d'inscription et de fréquentation scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> – Le système scolaire fonctionne de manière satisfaisante.
<p>Résultat à plus long terme 5:</p> <p>Réduction de la disparité entre garçons et filles dans les écoles aidées par le PAM.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport du nombre de filles à celui des garçons dans les écoles aidées par le PAM. 	<ul style="list-style-type: none"> – La capacité logistique du partenaire d'exécution permet la livraison régulière des produits alimentaires. – Il n'y a pas d'obstacle culturel important à la scolarisation des filles.
<p>Résultats à court terme:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 100 000 garçons et filles reçoivent deux repas par jour à l'école. ➤ Toutes les écolières reçoivent des rations à emporter à la maison. ➤ Les associations de parents-enseignants gèrent avec succès le programme d'alimentation scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de garçons et de filles bénéficiant de repas scolaires dans les écoles aidées par le PAM. – Nombre de jours avec repas contre le nombre de jours d'école. – Nombre de rations à emporter distribuées aux filles. – Nombre d'associations parents-enseignants appuyées par des articles non alimentaires et par une formation. 	<ul style="list-style-type: none"> – La capacité logistique du partenaire d'exécution permet la livraison régulière des produits alimentaires. – Les parents sont disposés à organiser des associations de parents-enseignants.
<p>Résultat à plus long terme 6:</p> <p>Inscription et assiduité des adultes, notamment des femmes, aux cours d'alphabétisation pendant toute la durée de ceux-ci, dans les secteurs souffrant d'insécurité alimentaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Augmentations en pourcentage des inscriptions aux programmes d'alphabétisation des adultes. – Pourcentage de réussites par rapport aux inscriptions aux programmes d'alphabétisation des adultes. 	

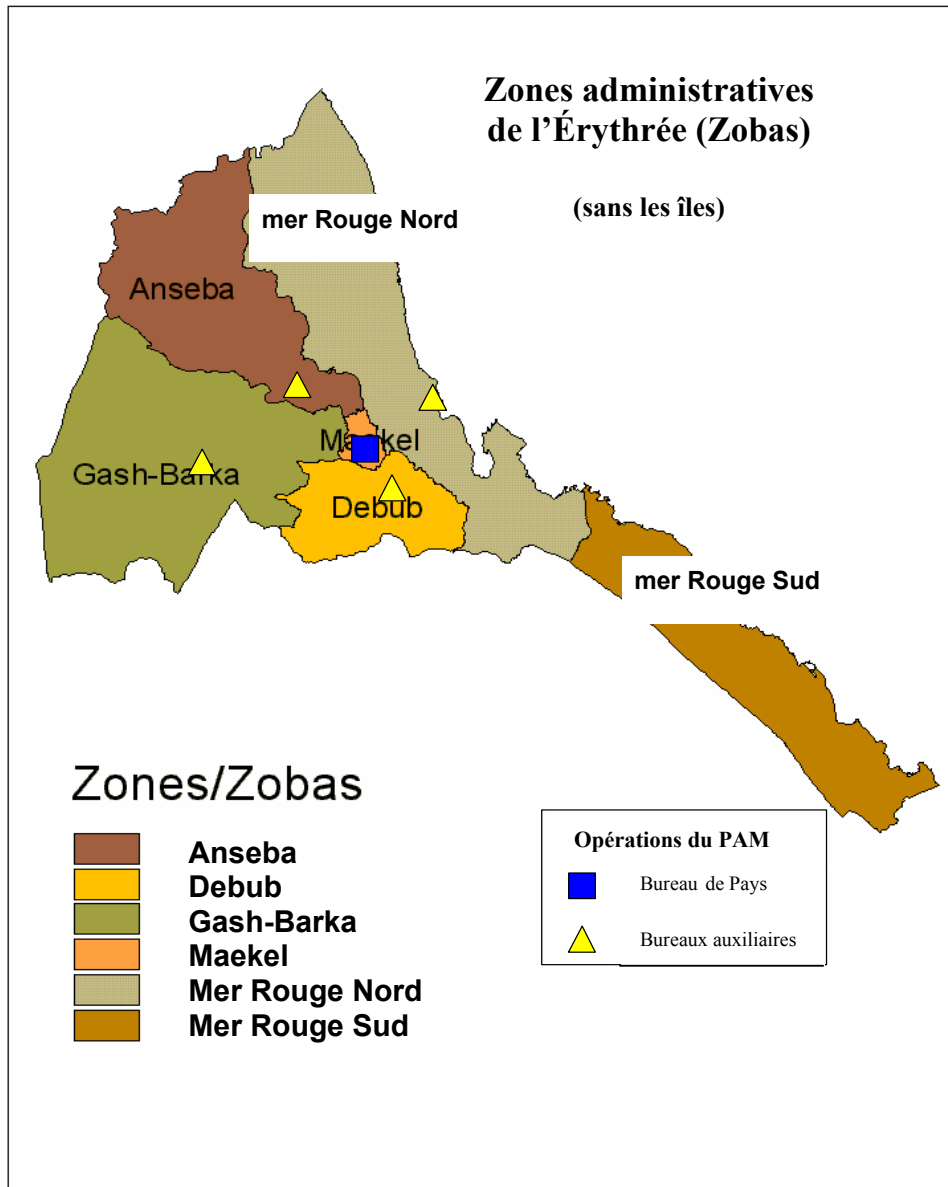


ANNEX III: RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE — IPSR ÉRYTHRÉE 10192.01

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
<p>Résultat à court terme:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 75 000 adultes, pour la plupart des femmes, inscrits aux programmes d'alphabétisation des adultes, recevant des rations alimentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inscriptions aux programmes d'alphabétisation des adultes, par sexe. - Quantité (tonnes) de rations distribuées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le gouvernement a la capacité logistique nécessaire pour distribuer les aliments conformément au calendrier. - Le Ministère de l'éducation est d'accord pour que les comités d'alphabétisation des adultes assument la responsabilité de l'établissement des rapports.



ANNEXE IV



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites



SIGLES UTILISÉS DANS LE DOCUMENT

ERREC	Commission érythréenne pour les secours et le redressement
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
ONG	Organisation non gouvernementale
PDI	Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
PLA	Points de livraison avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
S&E	Suivi et évaluation
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
TIEM	Transport intérieur, d'entreposage et de manutention
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention

